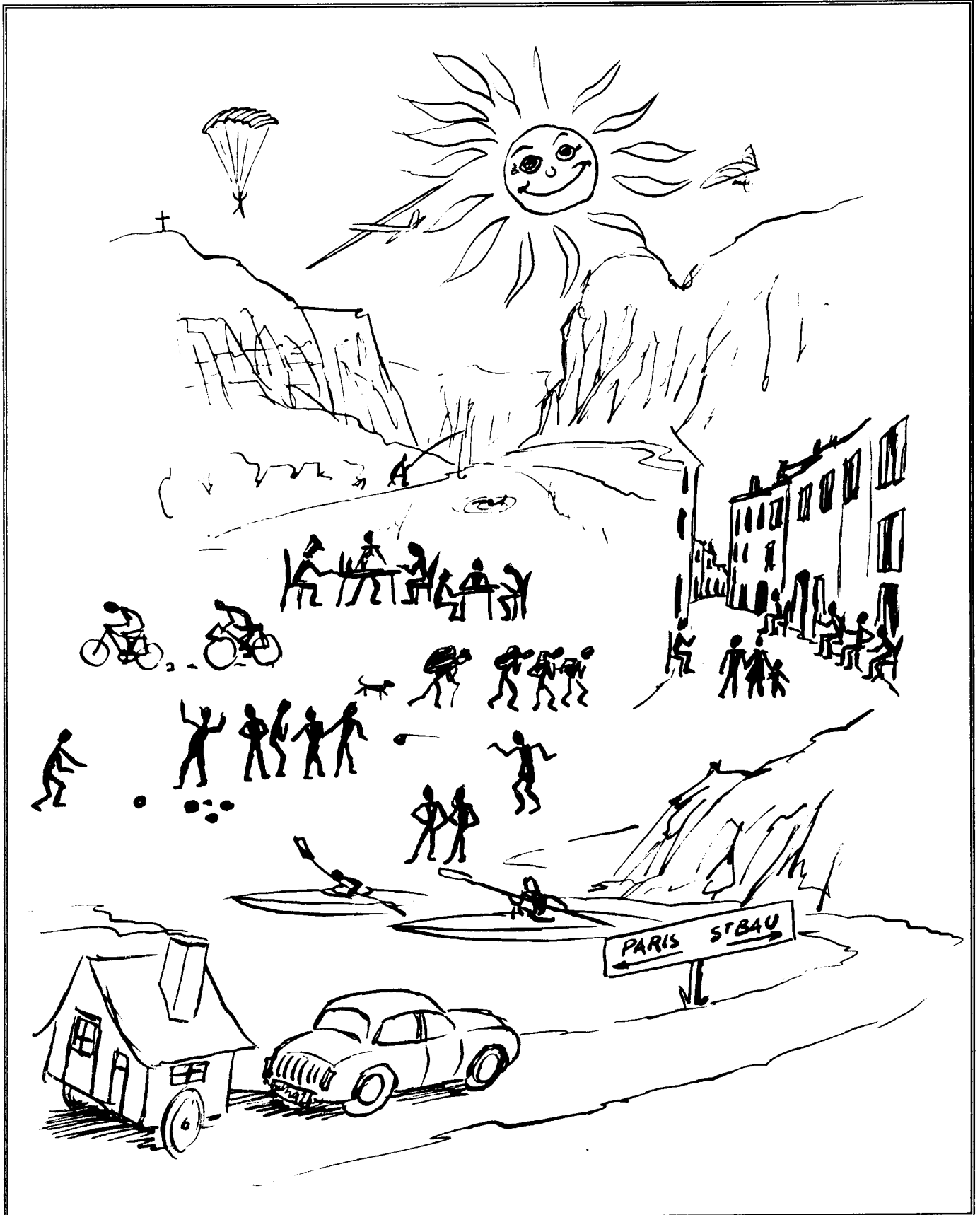


Le Publiaire

Sant Sauzelenc



SOMMAIRE

Editorial	2
Les vieilles mécaniques.....	3
La taxe de séjour.....	4
A la rencontre des indiens.....	5
Des jeunes au travail.....	6
Méa Culpa / Triathlon / Musique.....	7
Bon anniversaire, Clotilde.....	8
Balades en Cévennes.....	8
L'école Publique fait peau neuve.....	9
Le voyage des élèves.....	10 11
Quand les écoliers font du théâtre.....	12
"La Coupo".....	13
Pour réussir vos vacances.....	14
Pollution.....	15
La vie municipale.....	16 19
Le comité des fêtes.....	20

EDITORIAL

Touristes... Prenez garde...

Il était une fois... une petite Dauphine verte immatriculée 92 qui arrivait au Camping de ST BAUZILLE un jour de juillet des années 60 et quelques.

Des parisiens qui, de retour d'une ballade dans les Pyrénées, ont fait une petite halte, en dehors des grands axes de circulation, près d'un village sympathique pas encore touché par les bouleversements modernes. Ils y sont restés quelques jours avant de rentrer chez eux. Mais ST BAUZILLE leur a tapé dans l'oeil. Ils sont venus l'été suivant pour y passer leur vacances. Mr et Mme CARIBENT étaient alors gardiens du camping. Il était plus petit qu'aujourd'hui. On y rencontrait déjà, des belges, des hollandais, des lillois et autres nordiques venus chercher le soleil, les collines sèches, les jeux de boule à l'ombre des platanes, la baignade dans les eaux limpides et fraîches de l'Hérault. Dans la tiédeur du soir, on prenait la grand'rue bordée tout du long de St-bauzillois et de St-bauzilloises assis sur leur chaise, aimables, volontiers causant, jusqu'à la place du Christ où l'on s'installait à la terrasse de l'un des 3 cafés, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour boire un petit pastis, pour blaguer un peu avec les gens du pays qui ne demandaient que ça. Puis, ces "parisiens" sont revenues l'année suivante, et d'autres aussi, fascinés par ce pays de chêne verts et de vignes, où tout le monde dit bonjour à tout le monde dans la rue. Et un jour, ils ont acheté un terrain "pour la retraite, peut-être..." et, la retraite venue, ils y ont bâti leur maison et sont devenus St-bauzillois... à part entière. Aussi, touristes qui vous êtes arrêtés à ST-BAUZILLE, attention ! Ce pays est dangereux : il vous attrape comme rien et vous risquez de ne plus pouvoir vous en passer. Certes, il y a moins de chaises le long de la grand'rue, moins de vignes autour du village. Mais il y a toujours le soleil, les collines sauvages aux mille sentiers, les eaux vives et les rochers de la rivière, les boules, le patois... les trois cafés de la place du Christ avec ses "blagaires", et même un "plan d'eau". Alors, pourquoi pas ne pas vous laisser séduire par ST-BAUZILLE ? vous ne le regretterez pas. Vous ne me croyez pas ? Alors demandez leur avis à l'un ou l'autre de ces "étrangers" qui s'y sont fixés. Peut-être un jour serez-vous l'un deux. On peut toujours rêver...

Jean SUZANNE

LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC

(Association loi de 1901)

Rue de la ROUBIADE
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Gérants co-responsables
Jean SUZANNE - Patrick DOL

Prochaine parution N° 31
Octobre 1993

POUR QUE VIVE LE PUBLIAIRE

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Je soutiens le Publiaire et je contribue à son action en
versant la somme de Par chèque

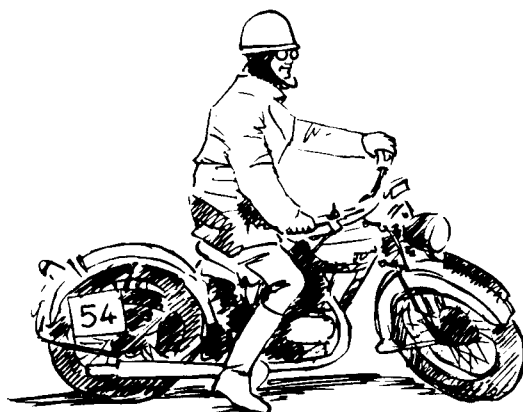
Que je vire au C.C.P. N° 25278 X MONTPELLIER

Que je dépose dans la boîte au lettres du Publiaire à
l'ancienne mairie ou que je remets à un membre du
bureau du Publiaire

Signature :

Les vieilles mécaniques à St-Bauzille.

Dimanche 18 Avril 1993 : beau temps, très beau temps. Ouf!... La "première rencontre des Pétarelles" s'annonce sous les meilleurs auspices. Dès 8 h 00 du matin, les premiers concurrents arrivent : pour ceux qui sont venus par la route à moto (certains de la région de Marseille, de Montpellier ou de Béziers) le café chaud et les croissants qui leur sont offerts sont bien réconfortants. Le Jardin Public s'anime. Chaque



membre de l'organisation est à son poste : guider l'arrivée des concurrents depuis le chemin neuf, garer voitures et remorques en provoquant le moins de gêne possible pour la population, prendre les engagements, offrir à boire ; bref ! accueillir chacun dans les meilleures conditions.

Peu à peu les motos affluent de tous côtés : des plus anciennes aux plus récentes, des populaires "125" aux prestigieuses "gros cubes", en passant par les cyclos et les scooters. Au total 34 marques différentes seront représentées. Vers 9 h 30, la plupart des participants sont arrivés. Une grande effervescence règne au Jardin Public. Déjà de nombreux St-Bauzillois se mêlent aux pilotes pour admirer ces machines, qui évoquent bien des souvenirs pour bon nombre d'entre-eux.

A 10 h 45 le départ est donné. La tension est à son comble. Les 73 machines engagées font pétarader leurs moteurs en espérant ne pas caler. Un à un, les concurrents, encouragés par les spectateurs, s'élancent pour un circuit de 70 km et débouchent sur le chemin neuf, dont la circulation a été momentanément coupée. Direction Agonès, Brissac et St-Jean de Buèges où nous avons le plaisir de voir que la population attendait massivement le passage de "la course". Seuls, 3 concurrents malheureux, victimes d'incidents mécaniques (dont le magnifique Cyclecar Morgan 3 roues de 1922) ne dépasseront pas St-Jean. Ils seront pris en charge par le camion balai et rejoindront le Causse de la Selle où le reste du peloton a déjà bien attaqué le casse croûte. Là, une agréable surprise : Mr DOUTREMEPUICH, le Maire de ce charmant petit village vient se présenter aux organisateurs pour leur souhaiter la bienvenue.

Nouveau départ en direction de St-Martin de Londres par le barrage de Bertrand. Motards et accompagnateurs sont totalement séduits par les sites incomparables qui s'offrent à leurs yeux depuis le matin. Après St-Martin et Notre-Dame-de-Londres, retour par le Pont de St-Etienne où une dizaine de

voitures anciennes du "Club Rétromobile Cévenol", se joignent au cortège pour regagner St-Bauzille.

L'arrivée par la place du Christ suscite l'enthousiasme des villageois.

Après l'apéritif, offert par la mairie de St-Bauzille, un repas sera servi à la salle polyvalente pour plus de 150 convives.

Un public, nombreux et intéressé, visitera durant tout l'après-midi l'exposition

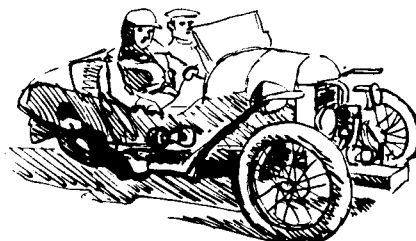
des véhicules au jardin public.

Mr le Maire, Francis CAMBON, qui s'est engagé personnellement pour la réussite de cette manifestation, nous rejoint vers 16 h 00 pour la remise des coupes et le tirage de la tombola. Après un sympathique petit discours, il se retrouve à bord d'un side-car pour la montée en cortège jusqu'à la Grotte des Demoiselles. Un dernier coup d'oeil pour admirer l'environnement exceptionnel dont bénéficie notre village et c'est le retour au Jardin Public où chacun, enthousiasmé par cette belle journée, se sépare en promettant de revenir à coup sûr l'année prochaine.

L'objectif était de créer, aux sorties de l'hiver, une animation originale dans notre village en donnant à la fois satisfaction aux motards et aux St-Bauzillois. En espérant y avoir réussi, la petite équipe d'organisateur remercie vivement la Mairie et l'ensemble des commerçants sollicités qui ont tous répondu avec générosité à leur appel, pour ce premier rassemblement de motos anciennes.

Cette expérience encourageante aura permis la naissance d'une nouvelle association St-Bauzilloise : "Les Pétarelles". Cette association envisage d'organiser pour la mi-octobre une autre manifestation moto. Cette fois il s'agira d'une exposition spécifiquement réservée aux cyclos (50 cm3) anciens. Les modalités ne sont pas encore arrêtées car on n'en est encore qu'au stade de projet. Mais d'ores et déjà les St-Bauzillois peuvent fouiner dans leurs remises pour rechercher le cyclo du papet en vue de le présenter à l'exposition.

P. DOL
Juin 1993



Des Saint-Bauzillois ont posés la question , Pourquoi instituer : LA TAXE DE SEJOUR.

Une ressource supplémentaire. La taxe de séjour est une taxe parafiscale qui apporte à la commune une ressource supplémentaire. Son produit est affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique.

* **UNE RESSOURCE PERCUE SUR LA POPULATION TOURISTIQUE ET NON SUR LA POPULATION RESIDENTE.**

* **QUAND PEUT-ELLE ETRE PERCUE ?**

La taxe de séjour peut être perçue à partir du moment où une délibération est prise par le conseil municipal.

* **COMMENT PEUT-ELLE ETRE COLLECTEE**

1er cas - TAXE DE SEJOUR, l'hébergeur à l'obligation de percevoir la taxe de séjour auprès des touristes et de la reverser au receveur municipal dans les 20 jours qui suivent la fin de la période de perception accompagnée d'un état récapitulatif.

2ème cas - TAXE DE SEJOUR FORFAITAIRE, l'hébergeur est tenu de faire une déclaration à la Mairie mentionnant la période d'ouverture et la capacité d'accueil un mois avant le début de la période de perception.

La taxe due est calculée, puis notifiée à l'hébergeur qui doit l'acquitter à la clôture de la période.

* **LES EXONERATIONS**

Les enfants des colonies et centres de vacances collectives, mutilés, blessés par suite de guerre. Les enfants de moins de 4 ans.

* **EXEMPLE PRATIQUE DE CALCUL DE LA TAXE FORFAITAIRE SOIT UNE COMMUNE DISPOSANT DE**

UN CAMPOTEL DE 60 LITS
UN CAMPING DE 240 LITS < SOIT 80 EMPLACEMENTS > classe une * ouvert du 1er juin au 30 septembre soit 122 jours
7 gîtes doit 35 lits.

La délibération du conseil municipal instituant, la taxe de séjour forfaitaire prévoit :

Une période de perception du 1er mai au 30 octobre, soit 153 jours un tarif communal par jour et par unité de capacité d'accueil de

3 F pour le CAMPOTEL <catégorie 4>
1 F pour le CAMPING <catégorie 6>
2 F pour les GITES <catégorie 5>

un abattement supplémentaire de :

20 % pour le CAMPOTEL
10 % pour le CAMPING
30 % pour le GITE

LE MONTANT DE LA TAXE S'ETABLIT ALORS COMME SUIT :

	Nbre de jour à prendre en compte		Tarif	Abattement suppl.	Calcul de la taxe	Montant de la Taxe
			Vote par le C.M.			
CAMPOTEL	153 jours	60 lits	3 F	20 %	153x60x3Fx20%	22 032 F
CAMPING	122 jours	240 lits	1 F	10 %	122x240x1Fx10%	26 352 F
GÎTES	153 jours	240 lits	2 F	30 %	153x35x2Fx30%	7 497 F

Soit un produit de la taxe de séjour forfaitaire de **55 881 F**

Le Président de l'office du Tourisme
BRESSON

A la rencontre des Indiens.

Etrange rencontre le Vendredi 28 Mai 1993 à la Salle Polyvalente : un Indien d'une tribu Sioux est venu rendre visite à un maire des basses Cévennes ! Ceci, dans le cadre de la soirée d'inauguration de l'exposition "Sous le soleil des indiens" organisée du 26 Mai au 6 juin en collaboration avec Tashunka et la Mairie de St-Bauzille grâce à une initiative de Mr Pierre AUBIN.

Tashunka, rappelons-le, est une association, installée depuis 1989 sur la commune de St-Bauzille, route de Montoulieu. Son nom signifie "cheval" en langue Sioux. Du moins est-ce la traduction la plus facile à donner. En fait le cheval est pour les Indiens une sorte d'animal-dieu.

Tashunka c'est le "grand chien". Pourquoi "grand-chien" ? Eh bien, avant l'arrivée des Européens, le continent Américain ne connaissait pas le cheval et les Indiens utilisaient des grands chiens (sortes de loups domestiqués) comme animal de bat. Le cheval fut donc accueilli tel un animal mythique plus fort et plus endurant que les plus grands des grands chiens.

Tashunka est avant tout un centre de vie équestre sous tipis. Sa finalité est de faire découvrir les liens profonds qui unissent les choses et les êtres entre eux, en respectant et en protégeant les différentes formes de vie sur terre. Cela se traduit par la découverte du cheval au sens large, par une meilleure connaissance de l'environnement et l'approche de la culture "amérindienne" (c'est-à-dire des Indiens d'Amérique) qui est basée sur l'union de l'homme et de la nature. Le but de Tashunka n'est pas de "jouer" aux Indiens, de les mimer, mais tout en gardant sa propre culture, faire découvrir au public leur vie, leur histoire et leur insertion dans l'Amérique d'aujourd'hui.

Etrange dialogue donc, l'autre soir, à la salle polyvalente. Francis Cambon, Maire de St-Bauzille et Dave Bald Eagle, Ambassadeur de la tribu-Sioux se sont longuement congratulés. De belles paroles ont été prononcées : liberté, tolérance, démocratie... Tant et si bien qu'à la fin des discours on n'arrivait plus à distinguer les Indiens des Cévenols, tellement nos deux peuples avaient de points communs, tellement ils étaient faits pour s'entendre.

C'est à se demander pourquoi il a fallu attendre si longtemps pour que chacun reconnaisse l'autre comme être humain à part entière.

Pour Tashunka cette exposition revêtait une double signification : d'une part parce que c'était l'anniversaire de ses 10 ans d'existence, mais aussi parce que 1993 est l'année internationale des peuples autochtones.



Les peuples autochtones descendent des habitants originels de maintes contrées. Pendant des siècles le rapport qu'ils entretenaient avec la terre (- adaptation au milieu indispensable à leur survie -) a été menacé par le colonialisme et les exigences de peuples étrangers qui réclamaient de l'espace, des produits alimentaires et des matières premières. Et les Indiens, longtemps considérés comme non-humanité, bestiale et dévoyée, n'ont pas échappé à ce péril. De nos jours, les populations autochtones sont parmi les groupes les plus défavorisés de la planète. Lorsqu'elles sont intégrées dans la nation, elles doivent affronter la discrimination et l'exploitation. Celles qui demeurent sur leurs territoires traditionnels doivent faire face à l'effondrement de leurs cultures et se soumettre à des migrations forcées lorsqu'elles sont expropriées de leurs terres au nom du développement national.

Christophe Colomb, grand navigateur devant l'Eternel, porte drapeau des progrès scientifiques de son temps, héros de millions de petits écoliers, Christophe Colomb a -peut être sans le vouloir- ouvert la voie au massacre de peuples entiers : extermination des Indiens d'Amérique du Sud d'abord par les Conquistadors, puis un siècle et demi plus tard anéantissement des Indiens d'Amérique du Nord par les premiers colons. Le peu qui a survécu a été déplacé et parqué dans des réserves, il y a moins de 100 ans. L'histoire est à réapprendre et la perception que nous avons des Indiens à affiner. L'Indien à plumes, torse nu sur son cheval est avant tout un produit du cinéma Hollywoodien. Il y a autant de différence entre cette caricature d'Indien et l'Indien d'aujourd'hui, qu'entre le Cévenol de 1993 et celui du siècle passé. Chez les uns comme chez les autres, le cheval a fait place à l'automobile, la hutte ou la cabane misérable ont été remplacées par des maisons modernes. Les langues elles aussi -le Patois comme la langue Indienne- sont devenues des survivances du passé, avec cette même volonté, en Occitanie comme dans le Sud Dakota, de ne pas laisser mourir ce patrimoine culturel et de transmettre aux générations futures ce qui fut l'âme et la spécificité d'une région, d'une nation ou d'une ethnie.

Patrick DOL
Juin 93

Des jeunes au travail...

Des jeunes au travail... pour s'offrir des voyages

Dans les années 50 et grâce à l'élevage de vers à soie un groupe de filles et de garçons faisaient de belles ballades.

Durant plusieurs années, ces jeunes partaient quand arrivait l'été en joyeuses excursions en autocar.

Ces voyages avaient toujours un but. Une année ils se sont rendus à Genève, pendant la Conférence sur l'Indochine et en profitèrent pour y apporter leur volonté de Paix.

Par quels moyens ces jeunes parvenaient-ils à réaliser de telles sorties pourtant si coûteuses ? C'était tout simplement grâce à leur travail.

D'abord en organisant des soirées théâtrales sous l'impulsion de Rose Verdier et de Roger Blayac, leurs animateurs au Foyer Rural.

Et ensuite, bien sûr, avec l'élevage des vers à soie, non pas avec une centaine de vers au fond d'une boîte à qui l'on donne à manger lorsqu'on y pense, mais avec 30 grammes de graines, ce qui représente un travail important et quotidien pendant un mois.

Pour effectuer cet élevage il fallait des locaux, des équipes. Et c'est ainsi qu'avec l'aide et les conseils de spécialistes de la sériciculture d'Alès, nous avons pu aménager des greniers, aimablement prêtés par Mme Jeanne Imgimbert et Mr Adelin Bertrand.

Il fallait être bien organisé. Il y avait des équipes pour ramasser les feuilles de mûriers, pour nettoyer les magnaneries et donner à manger.

Savez-vous que ces petites bêtes mangent trois fois par jour, quatre gros sacs de feuilles à chaque repas, ce qui doit faire environ 250 à 275 kilogrammes de feuilles. Il ne fallait surtout pas donner la feuille mouillée. Tout était prévu dans le plan de travail. Les filles avaient la responsabilité des magnaneries, les garçons de la taille des branches de mûriers, du ramassage de la bruyère tous ensemble ; souvent après une journée de travail ou d'école pour les plus jeunes, nous ramassions la feuille pour l'étendre ensuite dans la grande salle du foyer rural. Il fallait en plus, veiller à la température et à l'aération des locaux, c'est très important dans cet élevage.

Et gare à l'orage qui se déclenche au moment où les vers commencent à monter dans les bruyères pour tisser leur cocon, et si ça se passait la nuit alors, l'équipe ne dormait pas en pensant que peut-être au petit matin elle allait trouver les vers pendus au bout de leur fil de soie.

Mais non ! Quelle agréable surprise, les vers, très tranquillement, continuaient leur travail de tissage.

Tout était sauvé ! Cette année-là, l'élevage fut une réussite : 67 kg de cocons. Les jeunes étaient très fiers d'eux, heureux de pouvoir se payer encore une fois un beau voyage.

*Lucette ISSERT
Christiane VIGNERON*

MOTS CROISES

HORIZONTAL

- 1 - Lieu de rencontre pour le marin ou abri pour son bateau - Moitié de TROPEZ .
- 2 - Parfumeras d'une essence chère au coeur des provençaux.
- 3 - Autres lieux de rencontre en amis.
- 4 - Début d'amertume - Voyelles.
- 5 - Pas très malines...
- 6 - Effet acoustique indésiré et désagréable pour les musiciens en scène.
- 7 - Médecin célèbre à qui l'on doit la première utilisation du stéthoscope.
- 8 - De son massif provençal, culmine le mont Vinaigre (616m).

	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

VERTICAL

- 1 - Son âbime se visite dans la région.
- 2 - Mit de l'ambiance - Voyelles de GANGES.
- 3 - Le fis, en parole - Il y en a quelques unes en méditerranée.
- 4 - Un sympathique visiteur pendant les beaux jours.
- 5 - Fin du verbe - L'Irlande Poétique ou fleuve de ce pays.
- 6 - On peut le faire à un jupon de femme ou au plumage d'une volaille.
- 7 - Echoue donc - Dans le désordre, initiales europe.
- 8 - Barde Ecossois légendaire du 3ème siècle

C. LECAN

Mea Culpa.

Dans le châssis de notre jardin de la Plantade, route de la Croix verte, poussaient de nombreux petits plants de fleurs et de salades malheureusement quelque peu dévorés par les limaces et autres colimaçons !! Un remède : "Anti-limace répulsif chiens et chats". Le lendemain nous trouvions une souris morte, le surlendemain une autre... L'anti-limace devait être nocif pour ces rongeurs. Lorsque 3 jours plus tard je tondais la pelouse, mon mari m'appelle pour me montrer une couleuvre qui traverse notre allée tout doucement... Je la prends par la queue, elle ne se sauve pas... Je la mouille entièrement d'eau (elle n'a aucune plaie qui aurait pu être provoquée par la tondeuse)... Rien n'y fait, elle meurt doucement. Nous la mettons sur le tas de gazon et de végétaux divers. Dans la nuit j'ai un déclic soudain... , ne s'agit t-il pas d'un empoisonnement en chaîne et de penser au bel oiseau de proie qui plane tous les jours au dessus du jardin !!! Le lendemain le corps de la couleuvre a disparu... Mais soulagés nous voyons notre bel oiseau jouer avec le vent. Nous avons eu l'impression d'avoir déstabilisé la nature qui nous environne avec de simples granulés mortels pour les limaces... L'équilibre semble si fragile que nous avons renoncé à ce produit. Tant pis si nous avons moins de fleurs... Ces animaux inoffensifs qui vivent dans notre environnement méritent bien un petit sacrifice...

Yvonnique LECLERC

TRIATHLON

La seconde édition du TRIATHLON du Club Alpin Français de MONTPELLIER (ST-BAUZILLE DE PUTOIS, 8 mai 1993) s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

De 8 h 00 à 20 h 00, c'est une soixantaine de concurrents qui sont venus s'user les doigts dans les voies d'escalade du "mur des lamentations", se tétaniser les bras à bord de leur kayak, entre le moulin et le camping du Mas d'Anglas et terminer avec leurs jambes -ou ce qu'il en restait- les 11 km du circuit VTT.

Le C.A.F. de MONTPELLIER tient à remercier les nombreux propriétaires privés qui ont autorisé le passage des concurrents par des pistes ou chemins leur appartenant.

Le résultat en a été un circuit magnifique, sauvage et varié, qui a bien plu aux compétiteurs. Le C.A.F. de MONTPELLIER remercie également les municipalités des communes voisines et bien sûr celle de ST-BAUZILLE DE PUTOIS pour les autorisations et leur aide logistique.

C'est au total plus de cent vingt personnes (concurrents, organisateurs et accompagnateurs) qui sont venus le Samedi ou le week-end à ST-BAUZILLE DE PUTOIS.

CLUB ALPIN FRANÇAIS

6, Rue de la Poésie

34000 MONTPELLIER

TEL : 67 72 51 07

Réunions le Vendredi soir de 19 H 30 à 21 H 30

Musique, s'il vous plaît !

29 juin, audition de la Lyre St-Bauzilloise, soirée de musique pour clore une année d'étude bien remplie, de l'éveil musical pour les tout petits, en passant des flûtes à bec aux flûtes traversières, sans oublier la trompette. Les habitués qui viennent encourager les jeunes musiciens peuvent voir les progrès d'une année à l'autre.

14 jeunes qui persévèrent dans cet art, élèves de St-Bauzille, Agonès et Cazilhac.

En les félicitant pour leur travail nous leur donnons rendez-vous à la rentrée de septembre.

Etaient également présents quelques enfants des classes de Mr Renaud et de Mme Elisabeth Casteran qui participaient à la soirée dans le cadre des CATE.

Certains enfants ou adultes étant désireux de pratiquer le piano, il serait possible d'étudier la question, pour cela les personnes intéressées peuvent se faire connaître pour mettre éventuellement des cours en place. Une réunion d'information aura lieu dès le début septembre, une date reste à prendre.

A noter aussi que des cours de Solfège sont possibles.

*Pour tout renseignement s'adresser à
Maryse MILLET*

St-Bauzille de Putois Tél. : 67 73 34 06



Ce n'est pas tous les jours que St-Bauzille peut fêter sa centenaire. Et c'est ce qui est arrivé en ce 14 juin 1993 où Clotilde Garric a franchi le cap de ses 100 ans, dans une forme que lui envieraient bien d'autres qui sont loin d'avoir son âge. Didier Gounelle lui a offert une messe à domicile et Francis Cambon y est allé de son discours plein de sensibilité au milieu de sa parenté, et de ses amis et cousins, ce qui faisait beaucoup de monde. Car Clotilde Garric ne vivait pas à l'écart des autres. Sa famille, ses collègues de travail, tous ceux qui l'ont fréquentée à un titre ou à un autre, sont unanimes : elle a toujours été "élégante, coquette, gracieuse, dynamique et d'un charisme constant". Toujours gaie, attentive aux autres, elle a su avancer dans l'âge sans perdre aucune de ces qualités. Et c'est une personne pleine de charme qui nous a encore accueillis avec sa soeur Thérèse (93 ans) en ce dimanche 20 juin, dans son jardin, au milieu des fleurs et d'une foule de parents et amis de tous âges. Et il était remarquable de voir beaucoup de jeunes dans l'assistance, pleins de prévenance et d'affection. Alors qu'on reproche souvent à la jeunesse de délaisser ses aînés, il semblerait que dans le cas de Clotilde, cette chaleur parmi ses neveux, petits neveux, arrière-petits neveux, etc..., soit la conséquence méritée d'une vie pleine de l'amour de la famille et du prochain.

Clotilde est de plus une St-Bauzilloise typique : ouvrière modèle dans la fabrication des bas de soie dès l'âge de 13 ans, elle est devenue très vite contremaîtresse et a "participé avec beaucoup d'autres à l'exportation en Amérique des produits fabriqués dans le bassin gangeois. Elle a terminé sa vie professionnelle comme responsable des services expéditions". Et ce n'est pas sans une grande émotion qu'elle s'est retrouvée, pour son 100ème anniversaire entourée de tant de ses anciennes collègues de travail.

C'est ainsi qu'elle a traversé un siècle particulièrement riche en évolutions profondes de tous ordres, restant elle-même, ancrée dans sa famille, source, pour elle, de force et de joie. On dit qu'il y a plus de 100 ans que St-Bauzille n'a pas fêté son ou sa centenaire. On ne pourra plus le dire !

Merci, Clotilde pour la joie que vous nous avez donnée. Bon anniversaire !

Jean Suzanne (avec l'aide de l'article de Noël Boutier paru dans la Croix du Midi).

"Balades en Cévennes"

Il s'agit d'un petit livret bien écrit et attrayant, agrémenté de quelques illustrations et, comme son titre l'indique, qui permet aux curieux -touristes ou gens du pays- de découvrir notre région.

La première particularité de ce guide touristique est de situer St-Bauzille de Putois comme centre de villégiature et donc point de départ de l'ensemble des balades. Ces balades, aussi intéressantes que variées, peuvent prendre la forme de randonnées pédestres accessibles à tous, mais aussi de plus grands circuits prévus pour être accomplis en voiture.

Quant à la deuxième particularité, elle est bien plus étonnante. L'auteur de ce livre est une "figure" de St-Bauzille. C'est Jean Teissier, notre sympathique pompiste ; un des derniers représentants d'une catégorie de petits commerces en voie d'extinction. De ces petites pompes où, en plus de l'essence, on trouve aussi le boulon qui manque, on répare la valve qui fuit et où, surtout, on a le droit à une relation humaine. Je veux dire qu'on a la chance, moyennant quelques centimes de plus, sur le prix du carburant, d'échanger quelques propos avec un de nos semblables ; ce qui, au bout du compte, est quand même plus épanouissant que le rapport triste et froid avec la machine avaleuse de cartes bleues.

Mais pour en revenir à l'objet de ce petit article -le livret de Jean Teissier- il est écrit avec fraîcheur et enthousiasme dans le style poétique de l'avant tourisme de masse. Il pourra, j'en suis sûr, passionner bien des touristes et -qui sait- peut-être étonner quelques St-Bauzillois !

Enfin, dernier atout, il n'est pas cher. Il est vendu 30 Frs dont 20 sont reversés à une oeuvre humanitaire pour la Bosnie ; les 10 Frs restant servent à payer les frais d'imprimerie. Il est actuellement disponible à la Station, mais on peut souhaiter que dans le courant de l'été on puisse aussi le trouver -pourquoi pas- au Syndicat d'initiative, au Camping et au Campotel.

*Patrick DOL
Juillet 93*

L'École Publique fait peau neuve.

L'ambitieuse et nécessaire restructuration de l'École Publique est entrée dans sa phase la plus spectaculaire dès la mi-juin.

Depuis cette date, les gros travaux de réhabilitation des bâtiments ont effectivement commencé et doivent être menés sans répit pour permettre une reprise des cours le 15 septembre au plus tard. La mise en route du chantier a nécessité le déplacement provisoire des classes occupant le bâtiment principal :

- les maternelles grande et moyenne sections (18 élèves se sont installées avec leur maître, Mr Bougette dans la "salle de dessin" jouxtant le CP - CE de l'École du Courtou.

- la petite section (16 élèves) a été accueillie dans une garderie municipale avec l'assistante maternelle, Mme Issert, et trois parents (par roulement) ; une salle municipale leur a été réservée.

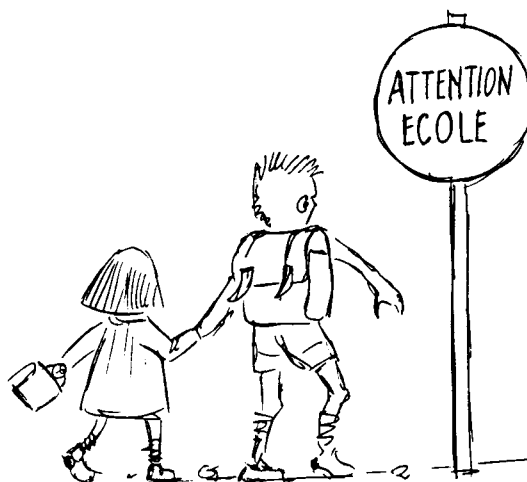
- la classe du cycle III (CE2 - CM1 - CM2) avec leur maître, Mr Renaud, a été transférée au Foyer (Salle du "Sou des Ecoles Laïques").

Cette "reconstruction" de l'école est l'aboutissement d'un long travail entrepris depuis plusieurs années.

Depuis deux ans déjà les 2 écoles (celle du "Courtou" et celle de "La Vierge" ont été administrativement regroupées. Il n'existait donc plus qu'une seule école (dirigée par Mr Renaud), mais toujours éclatée dans deux bâtiments éloignés.

Ensuite, il y a eu la constitution d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) regroupant les communes de Montoulieu, St-Bauzille et Agonès.

Enfin par le biais de ce SIVU, il a été décidé la réhabilitation des locaux de "La Vierge". L'appartement de fonction du 1er étage (inoccupé depuis le départ de Mme Lacan) a été désaffecté, et ainsi l'ensemble du bâtiment formera une seule et unique école regroupant les 3 classes actuelles (Maternelle / CP - CE1 / CE2 - CM1 - CM2) dans des locaux modernes et fonctionnels. Ce projet a pris en compte la possibilité de création d'une 4e classe (peut-être 2 maternelles et 2



primaires dans un premier temps) si l'effectif global actuel continue à progresser.

La nouvelle école sera équipée par le SIVU (suite à la consultation des enseignants) de mobilier neuf, ainsi que de matériel audio-visuel (magnéto-scope, téléviseur, caméscope).

La rentrée s'effectuera donc sous le signe de la nouveauté à plus d'un titre :

- bâtiments neufs,
- toutes les classes regroupées,

- mise en place d'une garderie le matin à partir de 8 h 00 et le soir jusqu'à 18 h 00,

- modification de l'équipe pédagogique : Mr Bougette ayant obtenu une autre affectation, est remplacé par Mme SIEGWALD Hélène, l'épouse de Jean-Michel, le directeur adjoint du Centre de Pleine Nature.

N'oublions pas pour terminer ce tour d'horizon, de remercier les enseignants, les parents bénévoles et le "Sou des Ecoles Laïques" qui ont permis aux enfants de faire un voyage de fin d'année. Les Maternelles sont allées avec leurs maîtres faire un pique-nique dans la vallée de la Vis, tandis que les Primaires sont partis 3 jours avec Mr Renaud et Mr Carayon.

Enfin l'année scolaire s'est terminée par un spectacle théâtral donné par les élèves de Mr Renaud et Mr Carayon dans le site de Gourgoubès, sous la direction de Mr Carmelo. Ce spectacle étant la récompense de longues semaines de répétitions, de préparation de décors de costumes, où encore une fois, parents, enseignants et enfants n'ont ménagé ni leur temps, ni leur effort.

L'école est rénovée ; peut-être va-t-elle s'agrandir ? C'est le signe le plus marquant que le village ne vieillit pas, qu'une dynamique est engagée. Souhaitons à St-Bauzille de ne pas laisser passer sa chance. Pour cela, il faut que notre village sache attirer ceux qui, venant "d'ailleurs", souhaitent vivre à la campagne ; il faut savoir réserver le meilleur accueil aux nouveaux arrivants et proposer un "mieux vivre" pour que les jeunes n'aient pas envie de quitter le pays.

DOL Patrick
Juin 93

Le voyage des élèves de l'ECOLE PUBLIQUE

Récit des impressions des CP et CE1
recueillies par Mr CARAYON.

Départ à 8 heures. Mr Renaud a distribué un médicament pour ceux qui craignent le car. Sur l'autoroute, on s'est arrêté à une aire de jeux où nous avons déjeuné, puis joué.

Arrivés au Centre à midi, nous sommes allés dîner ; à chaque repas, il fallait mettre le couvert, puis débarrasser la table, nettoyer, empiler les chaises. On s'est installé dans les chalets, on a fait les lits, rangé nos affaires.

Le jeudi après-midi, à pied, nous sommes allés visiter une ferme où l'on fabrique des fromages de chèvre. La fermière nous a expliqué son travail et à la sortie, nous avons goûté les fromages. Ils étaient bons.

Au Centre, avant le repas du soir, on a fait du bicross, joué, fait des photogrammes.

Après le souper, on s'est douché.

Le lendemain, voyage en car, avec les grands, pour aller visiter 2 musées : Rencontre avec les dinosaures sur une cassette vidéo, puis visite du musée des dinosaures.



Complètement différente et tout aussi passionnante, la visite du musée de la Chapellerie ; dans ce musée, sont exposées de vieilles machines.

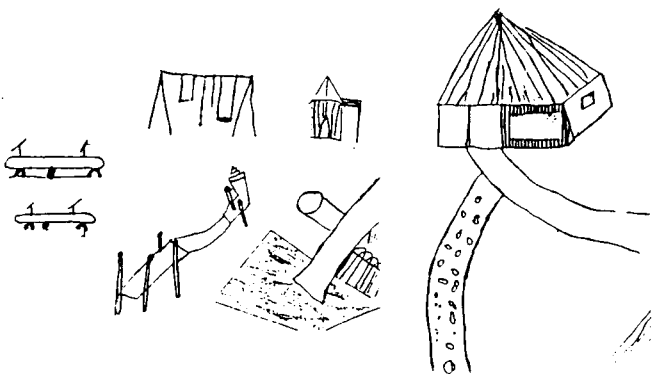
Sentier botanique, après le repas de midi. Nous avons appris à connaître des plantes et des fleurs, des arbres aussi.

Du sport, l'escalade sur la Pique : une montagne, des pierres, de l'herbe et ça monte ! Mais quelle sensation ! des cris d'oiseaux, des odeurs, des couleurs, des appels joyeux et la chaleur en prime !

Au sommet, nous avons goûté !

Surprise, après le souper, la boum. Nous nous sommes couchés quand même pas trop tard.

Le dernier jour, dans une clairière, près du Centre, se trouvait un tipi. Déguisés en indiens, nous avons peint et pratiqué du tir à l'arc. Nature oblige : nous avons préparé nous-même notre repas : tomates crues, beefsteak cuit sur les braises, pommes de terre au feu et des fruits.



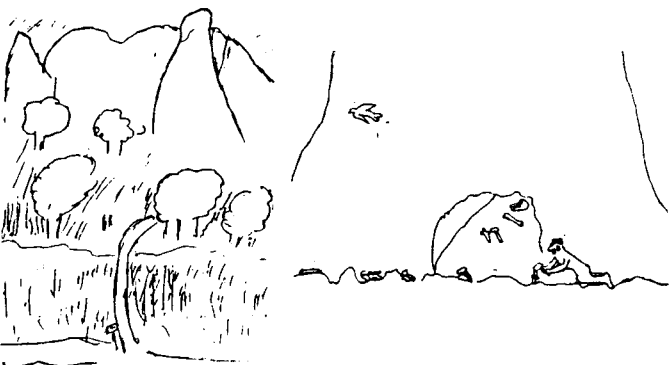
Au revoir, le Centre "Ribambelle" et ses animateurs ; nous voilà sur la route du retour. La Cité de Carcassonne nous attendait avec ses milliers de visiteurs.

Moment de détente pour tous. Bienvenues les glaces tous parfums, les boissons fraîches, la ruée sur les souvenirs, les endroits ombragés. On repart !

A St-Bauzille, les parents étaient venus nombreux, attendre les "petits et les grands", remplis d'impatience et prêts à écouter les récits extraordinaires racontés par leurs charmants bambins.

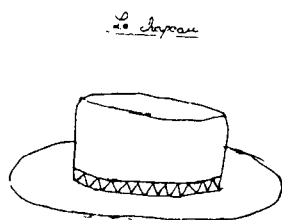
P.S. : Un peu tristes, quelques enfants n'ont pu participé à ce voyage : la rougeole étant la seule responsable.

Les enseignants : Mr Renaud, Mr Carayon ; les parents ; Mme Jaoul et Mme Deroo, sans oublier Mr Célié et le chauffeur Philippe vous disent : A l'année prochaine.



"Les classes de Mr Carayon et Mr Renaud ont passé 3 jours près des Pyrénées, à côté de Carcassonne. Là-bas, ils couchaient dans des chalets." Sauriane.

"Le chalet : il y a 3 lits superposés et un lit seul. A l'entrée un carton vert et un rouge". Sandrine.



"Le soir à 10 h, Yahn venait mettre le carré rouge, ça voulait dire qu'on ne parlait plus et à 7 h 30 du matin, il venait mettre le carré vert, ça voulait dire qu'on pouvait faire du bruit." Estelle.

"Quand nous sommes arrivés, jeudi 24, nous avons fait un sentier botanique. Après nous sommes rentrés dans les chalets, nous nous sommes habillés et nous sommes partis manger." Laetitia.

"Au-dessus du sentier botanique, il y a une montagne qui s'appelle la Pique. C'est un rocher vraiment, mais alors vraiment dur à escalader : on y est arrivé et le soir tout le monde était fatigué !" Presallia.

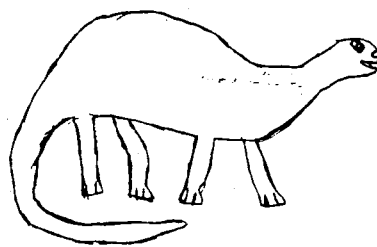
"Nous savons escaladé la Pique ; on avait l'impression que ce rocher avait 2000 m de haut !" Aurélie.

"Mais quand on est monté on a eu l'impression de faire deux pas et d'être arrivés en haut." Joëlle.

"C'était très haut et j'avais très peur, une peur bleue ! Mais quand je suis arrivée en haut c'était fantastique, un beau paysage !" Amarine.

"Nous sommes allés visiter une usine de chapeaux et on voyait la fabrication du chapeau à partir de la laine de mouton jusqu'à la vente ; en tout cas c'est un vrai travail !" Marylène

"J'ai joué aux dames, au mikado et j'ai glissé dans les escaliers." Stéphane.

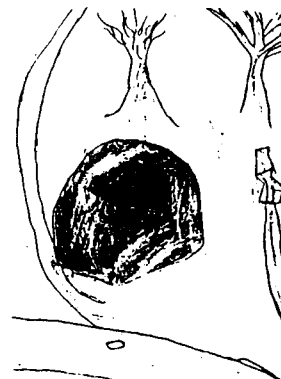


"On nous a expliqué la légende de l'abbé Saunière et on a bu de l'eau qui avait goût de sang !" Bruno.

"On est allé voir un musée sur les dinosaures. On a vu des os et des morceaux de coquille collés sur du plâtre." Fabrice.

"Nous avons vu une tête de Deinonychus, un Droméasaure, une tête de Titanosaure, un squelette d'Ampélasaure, un crâne d'Iguanodon, une mâchoire de Tyrannosaurus Rose." Loïc.

"Nous avons vu de faux et de vrais oeufs ; puis des reconstitutions d'oeufs de dinosaures. En sortant nous avons acheté des souvenirs." Sarah.



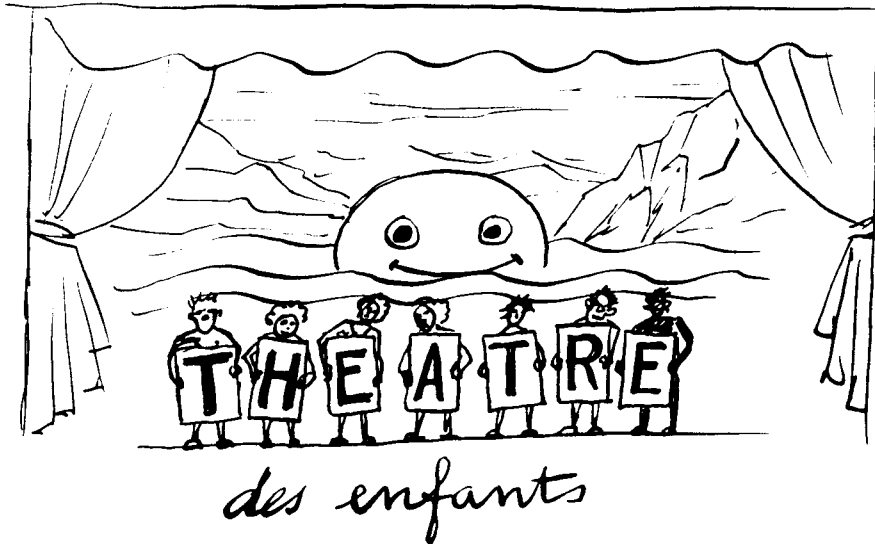
Le vendredi soir on a fait une boum ; on pouvait boire, on pouvait manger en dansant. On s'amusait comme des petits fous !" Sandy.

Résultats du bac (lycée du Vigan)

BAC A	GUIDE Georgina
BAC B	GIUDICE Frédéric
BAC C	BELMONT Vincent THEROND Carole
BAC D	BRUN Fabienne FORT Nathalie SANTORO Pascal

Nota
Pour les jeunes St Bazillois d'autres établissements, nous sommes en quête de leurs résultats. S'ils ne nous parviennent pas avant l'impression du journal, ils seront publiés dans le prochain numéro.

- Quand les écoliers font du théâtre -



Vendredi 2 juillet, les élèves des classes primaires de Mrs Renaud et Carayon ont réussi leur projet théâtral même si la lune n'était pas au rendez-vous.

Mr Humbert Camerlo qui a installé à Gourgoubès un théâtre-atelier, théâtre expérimental de la pleine lune, leur a permis de réaliser un travail intéressant.

La date avait été choisie en période de pleine lune. Des miroirs placés autour de l'amphithéâtre devaient éclairer la scène en réfléchissant la lumière venant de la lune. Hélas, l'astre était voilé et on a dû utiliser des projecteurs.

Dans ce petit théâtre de 250 places ils ont joué devant les familles et leurs amis, une pièce de leur création "Les aventuriers de la lune enchantée".

C'était la récompense d'un travail scolaire qui les a motivés depuis le second trimestre. Dès le départ, c'était l'aventure, le mot théâtre n'était pas prononcé, la trame du conte s'inventait jour après jour, mois après mois. Les instituteurs ne perdaient pas de vue les retombées dans les disciplines scolaires. Il fallait intéresser les élèves et stimuler leur imagination, leur mémoire. Quant à se costumer, jouer, les enfants adorent, ce n'était pas une difficulté.

Ça a démarré chez Mr Carayon par un travail de lecture avec le conte de Pinocchio et quelques mois après avec le thème : la baleine.

Dans la classe de Mr Renaud, le projet était double : théâtral et scientifique. Sujet vaste : la galaxie avec un vocabulaire très précis et des données mathématiques intéressantes. Ajouté à ça une pincée de rêve et c'est la féerie.

Edredon 1er, le roi de sélénites (habitants imaginaires de la lune) est amoureux de la princesse Equinoxe. Magicien, il se transforme en cocher maléfique. Grâce à la complicité de deux coquins, il kidnappe les petits enfants mal élevés ainsi que Pinocchio. Ils vont être soldats de la lune et gardiens de la princesse prise en otage. Une équipe scientifique va rechercher Equinoxe à bord d'un voilier spatial. Le décor change, c'est un paysage lunaire, il y a des animaux étranges. Ils rencontrent Solstice qui les aide mais la princesse a disparu. Après maintes péripéties Edredon se métamorphose en baleine, puis en étoile rouge géante et la princesse retrouve ses amis. Au milieu de cette magie, des scènes comiques de théâtre de boulevard (les astronautes dans le mess du voilier spatial ou au bord du cratère). Magicien, princesse, roi, etc... se retrouvent dans tous les contes. En plus il y avait une dimension moderne, d'actualité : le voyage interplanétaire avec la rétroprojection d'images célestes.

Les idées des enfants ont été exploitées par des spécialistes du théâtre : l'équipe de l'intervenant Mr

Camerlo. Pour ce nouveau décor et les costumes, ils ont utilisé des matériaux de récupération. Tout avait été réglé : effet de son, de lumière, musique, voix du conteur.

Un grand bravo.

J'allais oublier le travail des lettres, très intéressant pour la lecture. Chaque enfant tenait un carton avec une lettre peinte pour former des mots. Ex. : "Il était une fois". Ce système se reproduisait à plusieurs reprises pendant le conte. Je me suis posé la question de savoir si les erreurs (lettres mal placées ou retournées) relevaient d'un effet comique voulu ou non. Les instituteurs m'ont rassuré, c'était "en général" un gag. Piégé ou non tout le monde riait.

Les maîtres ont remarqué que cette initiation au théâtre avait été bénéfique pour les élèves sur le plan du comportement, de l'assurance. Ils sont conscients du rôle actif des parents le jour du spectacle sur scène et dans les coulisses et quelques jours avant, par leur aide auprès de l'équipe des professionnels.

Tous ont reçu des applaudissements mérités. Ils avaient dans leurs yeux une petite étoile, signe de joie pour cette réussite et récompense d'un travail fructueux.

L'équipe du Publière leur souhaite d'agréables vacances remplies de rêves enchantés.

Josette THEROND

La Coupo de Frédéric Mistral

Ce chant fut composé pour la réception d'une coupe en argent ciselé envoyée par les catalans aux Félibres 1867

Frédéric Mistral naquit au Mas du Juge, à Maillame le 8 septembre 1830. De l'union d'un Patriarche terrien revenu des guerres de l'Empire et de la fille du Maire de la commune, épousée sur le tard.

De la part de Mr Garcia Norbert.

La Coupo
Prouvençau veïci la Coupo
Que nous vin di Catalan :
A-de-reng beguen en troupo
Lou vin pur de noste plant !

La coupe
Provençaux, voici la coupe
Qui nous vient des Catalans ;
Tour à tour buvons ensemble
Le vin pur de notre cru.

Refrain
Coupo Santo
E Versanto
Vuejo à plen bord
Vuejo abord
Lis estrambord
E l'enavans di fort !

Refrain
Coupe Sainte
Et débordante,
Verse à pleins bords,
Verse à flots
Les enthousiasmes
Et l'énergie des forts !

Au refrain
D'un viè pople Fièr e Libre
Sian bessai la finicioun ;
E, se tombon li Félibre,
Tombara nosto nacioun.

Au refrain
D'un ancien peuple fier et libre
Nous sommes peut-être la fin ;
Et, si les félibres tombent,
Tombera notre nation.

Au refrain
D'une raço que regreio
Sian bessai li proumié greu ;
Sian bessai de la patrio
Li cepoun emai li prièu.

Au refrain
D'une race qui regerme
Peut-être sommes-nous les premiers jets ;
De la patrie, peut-être, nous sommes
Les piliers et les chefs.

Au refrain
Vuejo-nous lis esperanço
E li raive doui jouvent.
Dou passat la remembranço
E la fe dins l'an que vim.

Au refrain
Verse-nous les espérances
Et les rêves de la jeunesse,
Le souvenir du passé
Et la foi dans l'an qui vient.

Au refrain
Vuejo-nous la couneissenço
Dou verai emai d'ou Bèu,
E lis auti jouissènço
Que se trafon dou toubén.

Au refrain
Verse nous la connaissance
Du vrai comme du beau
Et les hautes jouissances
Qui se rient de la tombe.

Au refrain
Vuejo-nous la Pouèsio
Per Canta tout ço que Viéu,
Car es elo l'ambrouisio
Que Tremado l'ome en diéu,

Au refrain
Verse nous la Poésie
Pour chanter tout ce qui vit,
Car c'est elle, l'ambroisie
Qui transforme l'homme en dieu.

Au refrain
Per la glori d'ou terraire,
Vautre enfin que sias cousènt,
Catalan de liuen, o fraires,
Communien toutis ensén !

Au refrain
Pour la gloire du pays,
Vous enfin nos complices,
Catalan de loin ô frères,
Tous ensemble communions !

Au refrain

Au refrain

Proverbes et Dictons Provençaux

L'Argent

L'argen a pas de quòe e gillo essadamen.
L'argent n'a pas de queue, il glisse facilement.

Lous coust lèvo lou goust.
Le coût ôte le goût.

Après un accampaïre
ven un descampaïre
*Après un économiste
vient un prodigue.*

Marcho su lou chestian.
*Il marche sur le chrétien
(pour ceux qui vont pieds nus).*

Que croumpo ce que noun pouu
leouleou vende ce que noun voou.
*Celui qui achète ce qu'il ne peut
vite, vite vend ce qu'il ne veut.*

Que Dieou te doume de sen
e a ieuou d'argen.
*Que Dieu te donne du bon sens
et à moi de l'argent.*

Se toutei lei preto venien a ben
leis home prestarien lei fremos.
*Si les prêts venaient à bien
les hommes prêteraient leurs femmes.*

Qu despenso maï qu soun guen
li fooou pas bourso per l'argen.
*Celui qui dépense plus qu'il ne gagne
n'a pas besoin de bourse pour son argent.*

S'accampara jamaï de que pissar dins un
pissadou d'argen.
*Il ne s'économisera jamais de quoi pisser dans
un pot en argent.*

Coucho en brave marlus.
Il couche dans la dèche.

Si mando pa la man oou sen per uno nièro.
Il ne se met pas la main au sein pour une puce.

La claou d'or, duerbé per tout.
La clé d'or ouvre toutes les portes.

Vaou maï douna la lano qué lou mouton.
Il vaut mieux donner la laine que le mouton.

Quelques précisions scientifiques fournies par le Pharmacien :

POUR REUSSIR VOS VACANCES LES CONSEILS DE VOTRE PHARMACIEN AVANT DE PARTIR :

1. N'oubliez pas vos ordonnances de traitement en cours (en particulier : anti-hypertenseurs, pilule contraceptive, antibiotiques...). Si vous partez à l'étranger, emportez des réserves.
2. Contrôler les carnets de vaccination avant de partir à l'étranger, faites-vous vacciner en conséquence, selon les pays. Protégez-vous contre le paludisme. Vérifiez le rappel de vos vaccins (tétanos...),. Voyez votre dentiste.
3. Emportez, pour les enfants notamment, des médicaments contre le mal des transports et leur carte de groupe sanguin. Et la vôtre.
4. Ayez une trousse d'urgence : crème antihistaminique, antiseptique, pansements et bandes, collyre, antidiarrhéique, manuel de premiers soins, Aspivenin, crèmes contre les brûlures, paracétamol ou aspirine, ciseaux, pince, thermomètre, préservatifs, sucre. Ne laissez pas votre trousse au soleil.
5. Si vous êtes le conducteur, attention aux médicaments qui provoquent la somnolence (neuroleptiques, antihistaminiques...). Reposez-vous la veille. Ne partez pas le dernier jour du travail.
6. Ayez un sac isotherme pour les aliments et des thermos pour les boissons.
7. N'essayez pas de maigrir en 8 ou 15 jours avec des médicaments miracle.

PENDANT LE VOYAGE :

1. Attention à la déshydratation des nourrissons et des personnes âgées. Faites-les boire régulièrement.
2. Arrêtez-vous au moins toutes les deux heures pour boire, respirer, vous rafraîchir, bouger. Si vous êtes le conducteur, en cas de fatigue, arrêtez-vous immédiatement et faites un petit somme.
3. Ne laissez jamais un enfant dans la voiture (ni un chien), même à l'ombre.
4. Bouclez vos ceintures. Prenez les itinéraires verts s'il y a beaucoup d'encombrements.
5. Eviter les "chauds et froids" (climatisation, coin d'ombre très venté, courants d'air).
6. Garez votre voiture à l'ombre. Ne laissez pas une bombe aérosol dans la voiture (risque d'explosion).
7. Conservez vos médicaments au frais pendant tout le voyage (sac isotherme).

8. Eviter de rouler aux heures où le soleil est vertical (12 h - 14 h).

9. En arrivant : reposez-vous. Il faut s'acclimater.

PENDANT LES VACANCES :

1. Le soleil : Pourquoi gâcher vos vacances par une brûlure au deuxième degré ? Ne cherchez pas à bronzer trop vite, sinon, vous aurez le résultat inverse ! Les premiers jours, ne passez pas plus de 15 à 30 mn au soleil, et ce aux heures les moins chaudes. Protégez-vous avec une crème solaire adaptée à votre type de peau (forte protection au début). Protégez vos lèvres et leur pourtour (herpès). Couvrez-vous la tête, portez un tee-shirt. Mouillez-vous la tête et la nuque. Faites de même pour les enfants. Protégez particulièrement les jeunes enfants, pour lesquels le bronzage est nuisible. Un bébé sous un parasol doit y rester le moins longtemps possible et porter un tee-shirt (réverbération). Attention aux médicaments qui provoquent des allergies au soleil. Ne percez pas les cloques.

2. L'hydrocution : Ne plongez pas brusquement dans l'eau froide, surtout après un effort, une exposition prolongée au soleil ou un bon repas.

3. Les piqûres : Ne vous approchez pas d'essaims de guêpes, de serpents, de méduses, d'oursins, de vives. Si un insecte piqueur vous approche, restez calme et fermez la bouche. Ne marchez pas pieds nus sur des rochers et dans l'herbe. Ayez sur vous un Aspivenin et une pommade pour les piqûres, si vous partez en randonnée. Attention aux plantes urticantes (orties, ronces...).

4. Vos médicaments : Mettez vos médicaments au frais, en lieu sûr. Vérifier votre trousse avant les jours fériés.

5. Evitez les sports violents et les efforts prolongés dans la chaleur. Buvez salé pendant l'effort. Renseignez-vous sur les dangers locaux (randonnées).

6. Les pieds : Evitez de marcher avec des chaussures ouvertes sur des rochers ou des zones broussailleuses. Ayez des chaussures montantes dans les chemins rocailleux dans la forêt et les sites à risque (serpents). Lavez-vous les pieds après chaque effort.

7. Maladies sexuellement transmissibles : "Sortez couvert."

8. Avant de vous étendre : sur le sable, sur l'herbe, à la piscine, protégez-vous par un tapis de sol ou une serviette (risques de mycoses et, dans l'herbe, de piqûres d'aoûtats).

9. Hydratez-vous et hydratez les enfants. En randonnée, emportez des réserves d'eau.

Pollution

Communication du "JALON VERT"

Au début du mois de Juin, paraissait dans le "Midi Libre", un article concernant la qualité des eaux de baignade dans notre région et mettant l'accent sur la situation inquiétante en eau douce. Cette photographie de l'état sanitaire des eaux de rivière date cependant de la fin de l'été dernier. C'est le ministère de l'Environnement et de la Santé qui a publié ces résultats.

Pour ce qui nous concerne, pratiquement tout le cours de l'Hérault, depuis Laroque jusqu'à la sortie de St-Bauzille, est classé en catégorie C, c'est-à-dire, eau de qualité moyenne, momentanément polluée".

Le "Jalon Vert" a voulu en savoir plus et a pu obtenir auprès des services de la D.D.A.S.S., le détail des analyses pratiquées à St-Bauzille et les normes auxquelles elles se réfèrent.

Huit contrôles ont été effectués durant l'été 92 dont 7 sont conformes aux normes C.E.E. Cette norme européenne définit 3 niveaux de qualité bactériologique (Bon, Moyen, Mauvais).

Les normes de références ainsi que les résultats pour St-Bauzille sont résumés dans le tableau suivant :

COLIFORMES TOTAUX	COLIFORMES FECAUX	STREPTOCOQUES FECAUX
< 500 BON	< 100 BON	< 100 BON
de 500 à 10 000 MOYEN	de 100 à 2 000 MOYEN	
> 10 000 MAUVAIS	> 2 000 MAUVAIS	> 100 MOYEN
NORMES CEE		

Date				Conclusion
29 juin 1992	11200	2087	375	mauvais
6 juillet	1200	161	77	moyen
20 juillet	2400	215	0	moyen
27 juillet	2600	661	46	moyen
3 août	0	15	0	bon
11 août	800	668	77	moyen
17 août	400	144	15	moyen
24 août	1400	109	61	moyen

Comme on peut le constater, dans chacune des catégories (mis à part le 29 juin) les chiffres sont dans la tranche de qualité moyenne, mais

extrêmement rapprochés de la norme supérieure qui définit l'eau de bonne qualité.

En conséquence, par rapport à l'article alarmant du Midi Libre, on peut quand même dédramatiser la situation qui était annoncée.

Les chiffres montrant que l'eau de l'Hérault, pour le secteur qui nous concerne, a une qualité très éloignée de l'eau franchement polluée.

Il suffirait de peu pour bénéficier du meilleur classement. Ce peu sera facile à franchir si les consciences se mettent en alerte et si les élus, collectivités locales, associations, patrons d'usines ont la volonté d'investir et de s'investir pour la qualité de l'environnement en commençant, par exemple, par mettre en conformité les stations d'épuration vétustes ou en arrêtant les rejets industriels dans notre rivière. Au sujet de ces rejets industriels, on peut remarquer qu'ils ne sont pas pris en compte dans les analyses. En effet, ces analyses sont uniquement bactériologiques et non chimiques. Ainsi les rejets de la teinturerie d'Aire ou les infiltrations des déchets de l'ancienne mine des Malines sont-ils passés sous silence ?

Le Jalon Vert

Baignade saine :

Les analyses d'eau de baignades mentionnent toujours présence de micro-organismes : c'est leur concentration qui implique pollution et danger.

Ces micro-organismes font souvent partie de la flore humaine normale voire même bénéfique mais dans certaines conditions, l'équilibre est rompu : si les défenses de l'hôte sont diminuées, le germe se développe plus rapidement, entraînant infections du type angine, otite, infection urinaire ou gastro entérite.

Par précaution, il faut préférer pour le bain en rivière une eau courante à une eau stagnante, choisir un cours d'eau au parcours largement ensoleillé, les rayons solaires détruisant les germes d'où le principe de lagunage utilisé pour traiter les boues rejetées par les collectivités. Par prudence toujours, mieux vaut choisir son coin en amont ou largement en aval d'une station d'épuration.

Et maintenant, "Bonnes Vacances"!

Michèle BRUN

Le lundi dix neuf avril mil neuf cent quatre vingt treize, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Francis CAMBON, Maire.

M. le Maire ouvre la séance en informant le Conseil Municipal, qu'à la suite de la réaction négative de la population à l'égard de l'affermage des réseaux d'eau et d'assainissement à la SAUR, il demande un vote en annulant la décision prise antérieurement.

10 conseillers votent pour l'annulation,
3 conseillers votent contre.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Compte administratif 1992 :

Le premier adjoint présente le Compte administratif de la commune pour l'exercice 1992.

Celui-ci fait apparaître :

- pour la section fonctionnement un excédent de 410 648,32 francs,
- pour la section investissement un excédent de 398 264,88 francs,
- Ces résultats sont conformes avec le compte de gestion présenté par le percepteur.

Le Conseil Municipal approuve par 11 voix pour et 1 abstention ce compte administratif.

Budget eau assainissement :

Suite à la lecture du Compte administratif du budget annexe établi par le service de l'eau et de l'assainissement, celui-ci fait apparaître pour la seule section fonctionnement, un déficit de 45 296,35 francs.

Ce budget n'a pas de section Investissements ; ceux-ci étant encore inscrits sur le budget communal.

Ces résultats étant conformes avec le compte de gestion présenté par le percepteur, le Conseil Municipal approuve par 11 voix pour et 1 abstention ce compte administratif.

Budget primitif 1993 :

Le maire informe le Conseil Municipal que le Budget Primitif a été examiné par la commission des finances.

Il donne ensuite lecture des sommes proposées article par article.

Ce budget s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 4 112 937 francs,
- Dépenses et recettes d'investissement : 2 678 334 francs.

Ce budget est adopté par 10 voix pour et 3 voix contre.

Budget eau assainissement :

Ce budget s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 632 000 francs.

Ce budget est adopté par 10 voix pour et 3 voix contre. Il n'y a pas de section d'investissement en 1993. Une nouvelle dérogation a été accordée pour l'application de la M 49. Les investissements sont donc encore inscrits au budget communal.

Vote des quatre taxes :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le produit nécessaire à l'équilibre du budget est de 1 755 877 francs et que les taux de 1992 sont suffisants pour obtenir ce produit.

Il propose donc de maintenir les taux de l'année précédente. (pas d'augmentation des impôts).

Taxe d'habitation	: 8,21
Foncier bâti	: 14,92
Foncier non bâti	: 74,72
Taxe professionnelle	: 15

Le Conseil Municipal accepte ces taux.

A l'issue du vote, Monsieur CARLUY, premier adjoint, demande la parole afin d'expliquer son vote contre ce budget :

"Un premier budget avait été préparé après que la décision d'affermier le réseau d'eau-assainissement ait été prise. Un apport financier conséquent permettait de réaliser de nombreux investissements (lotissement communal, station d'épuration, berges de l'Hérault, écoles). L'annulation de cette décision remet tout en question et risque de mettre la commune en difficulté : d'où mon vote contre ce budget."

M. Michel ISSERT de son côté précise : "qu'il vote pour car c'est un budget équilibré qui correspond aux possibilités financières de la commune".

Questions diverses :

Monsieur le Maire donne lecture de courriers ; l'un de Monsieur DUSFOUR Joël relatif au grillage du stade jouxtant son jardin ; le Maire informe que ces travaux sont déjà prévus.

L'autre de Monsieur TONI Jean demandant la possibilité d'acquérir deux parcelles du lotissement communal dans la perspective de l'aménagement d'un pôle artisanat d'art sur la commune.

Le Conseil Municipal demande les éléments pour étudier le dossier.

Le Maire

A l'eau, A l'eau !

- Allô, allô, m'entendez-vous ?

En effet, la communication semble plutôt brouillée pour ce qui concerne la question de l'eau dans le village.

Il y eut d'abord la décision d'en confier la gestion à la SAUR, lors du Conseil Municipal du 29 mars 93, et l'effet de "bombe" que cela provoqua chez de nombreux St-Bauzillois ; puis l'annulation de cette même décision 21 jours plus tard, le 19 avril 1993, au profit d'une gestion municipale lors du Conseil Municipal suivant.

Depuis un certain malaise s'est emparé de la population. Des interrogations voient le jour, des inquiétudes et des questions restent sans réponses. De là est née une polémique entre les partisans et les

opposants à la SAUR ; polémique où, bien souvent, les questions de personnes ont pris le pas sur les données purement techniques de problème à résoudre.

Cela met encore une fois en évidence le manque de communication et d'information, à la fois entre les membres du Conseil Municipal, eux-mêmes, mais aussi, et surtout, entre la Municipalité et la population.

Pour essayer d'y voir plus clair et permettre à chacun de se faire un jugement plus objectif, l'équipe du Publiaire a rencontré les défenseurs de chacune des solutions, afin de mieux comprendre les arguments qui les ont conduits à prendre leur décision. Ils nous ont remis le compte-rendu que nous publions ci-dessous et qui n'engage que leur responsabilité.

EAU-ASSAINISSEMENT LA POSITION DU MAIRE

L'arrêté interministériel du 11 août 1991 rend applicable au 1er janvier 1992 le nouveau plan comptable M 49 afférent aux services de distribution de l'eau potable et aux services d'assainissement. Obligation de séparer le budget (eau-assainissement) du budget général.

Il faut savoir qu'à St-Bauzille nous avons deux graves problèmes à régler depuis de nombreuses années, qui sont devenus brusquement d'actualité, suite à la parution de cet arrêté.

- En raison de l'état de vétusté d'une partie du réseau non rénové à ce jour et des fuites qui en résultent,

- En raison de l'obligation par la D.D.A.S.S. (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) de réduire les rejets polluants de la station d'épuration dans l'Hérault.

ON NE PEUT LAISSER LES CHOSES EN L'ETAT.

Plusieurs options sont possibles mais mon souci majeur est de ne pas léser mes concitoyens.

a) La première possibilité consisterait à conserver pour la commune l'autonomie dans la

gestion de l'eau et de l'assainissement.

b) La seconde céderait la totalité de la gestion à une entreprise privée.

c) La troisième serait une gestion mixte dans laquelle la commune conserverait la maîtrise des dépenses d'investissement et de fonctionnement qui conditionnent l'évolution du prix de l'eau.

Je tiens ici à rappeler les termes de l'information que j'ai précédemment diffusée auprès de la population : "vous avez massivement manifesté votre opposition au projet d'affermage de l'eau à une société privée faisant à la commune des propositions exceptionnelles qui en inquiètent beaucoup.

Soucieux de représenter la volonté de la population dans l'exercice de mon mandat, je décide de différer ce projet qui n'a pas votre appui".

Le maire Francis CAMBON

REMY CARLUI

Pourquoi j'ai voté pour que la gestion du réseau de l'eau et de l'assainissement soit assuré par une société fermière ?

1) Parce que deux impératifs se présentent à nous et qu'il nous sera très difficile de les réaliser sans mettre la commune en difficulté.

2) Par ce que la Société Fermière nous permettrait ces réalisations et

beaucoup d'autres, sans aucune difficulté.

I - Quels sont ces impératifs ? :

a) Application dès 1994 de la comptabilité M 49, ce qui veut dire gestion très rigoureuse du service eau-assainissement ; ce qui paraît inconcevable actuellement, puisque sur 200 000 m³ d'eau pompés, nous n'en facturons que 55 000 m³, ce qui laisse supposer :

- Soit le réseau est en très mauvais état, et peut-être techniquement insuffisamment surveillé et entretenu, et que les fuites sont très importantes (fuite de la pharmacie qui a duré plus de 10 ans, et que l'on réparait en mettant du ciment sur la vanne !...)

- Soit la facturation est erronée (ce qui laisserait supposer que certains utilisateurs ne payent pas leur consommation réelle).

b) L'obligation qui nous est faite dans le cadre de la révision du POS de modifier le système d'assainissement de la commune, et donc d'envisager la réalisation d'une nouvelle station d'épuration (coût au moins 4 000 000 Frs dont 1 200 000 Frs d'emprunt - Lagunage environ 6 000 000 Frs).

II - Gestion par la société fermière :

- Entretien efficace du réseau : la société assure l'entretien 7/7 jours et 24/24 heures. Les fuites sont réparées immédiatement, l'entretien

du réseau et des bâtiments est à sa charge.

- Facturation exacte des m3 groupés et utilisés sauf 10 000 m3 gratuits pour la commune.

- Apport de 2 000 000 Frs en droit d'usage que l'on utilise comme l'on veut.

- Rachat du parc compteur pour une valeur de 50 000 Frs.

- Apport de 1 200 000 Frs pour la construction de la nouvelle station (donc pas ou moins d'emprunt).

- Reprise des annuités d'emprunt affecté aux travaux d'investissement du réseau eau-assainissement environ 3 600 000 Frs en capital).

- T.V.A. sur les investissements récupérée entre 3 et 6 mois au lieu de 2 ans.

- Reprise d'un employé (donc diminution des charges pour la commune).

Tous ces avantages ont été obtenus après longues discussions

(les négociations ont commencées en septembre 1992, entre les représentants de la SAUR, le Maire et moi-même (Francis CAMBON a assisté à toutes les réunions auxquelles j'ai participé).

Je n'ai agi que dans l'intérêt de la commune car je pense que nous n'avons pas les moyens d'assurer le même service.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28.05.93

Le vingt huit mai mil neuf cent quatre vingt treize, à 21 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents : MM. CAMBON F. ; CARLUI R. ; BORIE J. ; AUBIN P. ; BRESSON J. ; ROUGER P. ; BOURGADE L. ; FLOURIAC G. ; SUZANNE J. ; ISSERT G. ; Mme BRUN M. ; COMBET P.

Absent :

ISSERT M (procuration à BRESSON J.)

Secrétaire de séance : AUBIN P.

Le procès-verbal de la séance précédente étant approuvé, le Maire ouvre la séance de ce jour consacrée essentiellement à la révision du P.O.S.

I D.U.P. POMPAGE DU RIEUTORD :

M. le Maire signale au Conseil Municipal que dans le cadre de la révision du P.O.S., une D.U.P. est obligatoire pour acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du périmètre de protection immédiat, grever de servitudes légales les terrains compris à l'intérieur des périmètres de protection rapprochée et éloignée, afin de préserver les points d'eau contre toute pollution éventuelle.

Une aide financière de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Général pourra être demandée.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, demande l'ouverture de l'enquête publique et autorise le Maire à demander l'aide financière du Conseil général et de l'Agence de l'eau.

II BILAN DE CONCERTATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pendant la période de révision du P.O.S. une concertation du public a eu lieu, et qu'il convient maintenant d'en faire le bilan.

Il expose donc les demandes formulées pour avis du Conseil Municipal.

1) parcelle D 0739 : demande de classement en zone constructible. Refus du Conseil Municipal car situé en zone inondable.

2) parcelles 1239, 1249 : demande de classement en zone II NAa

Avis favorable sous réserve d'acceptation de la D.D.A.S.S.

3) parcelle n° 381 : cette demande ne rentre pas dans le cadre du P.O.S.

4) parcelle E 1603 : demande de classement en zone constructible ; Classement en NA prévu au nouveau P.O.S.

5) parcelles 1288 et 1289 : demande de classement en zone II NAa.

Avis favorable sous réserve d'acceptation de la D.D.A.S.S. Le Conseil Municipal demande d'inclure également les parcelles 1287, 1286, 1722.

6) parcelle n° 561 : classement en zone constructible. Refus du Conseil Municipal.

7) Parcelles n° D 1260, 1274, 1277 : demande de classement en zone constructible. Refus du Conseil Municipal.

8) parcelles n° E 1306, 1307 : demande de classement en zone constructible. Refus du Conseil Municipal.

9) parcelles n° E 1308, 1309 : demande de classement en zone constructible. Refus du Conseil Municipal.

10) parcelles n° 898, 892, 1571 : classement en zone constructible

- 898 : avis favorable

- 892 : avis favorable sous réserve de cession de chemin

- 1571 : est déjà prévu dans le nouveau P.O.S.

11) parcelles 1106, 1107, 1108, 1109 : demande de classement en zone constructible

1106 1107 1108 : avis favorable pour la partie haute

1109 : refus, zone inondable

12) parcelles n° 1246, 1247 : demande de classement en zone constructible

1246 : classement en II NAa sous réserve d'acceptation par la D.D.A.S.S.

1247 : classement en II NAa déjà prévu sur le nouveau P.O.S.

13) Parcelles n° 1296, 1299, 1323 : demande de classement en zone constructible.

Avis favorable pour classement en zone II NAa sous réserve d'acceptation de la D.D.A.S.S.

III DOMAINE DE VOULPIAC

M. le Maire fait part au Conseil Municipal d'un projet présenté par le futur acquéreur du domaine de Voulpiac dans le cadre du développement économique de la région.

Ce projet porte sur les 28 hectares du domaine et consiste dans la réalisation de 20 chambres dans le bâtiment existant et la construction de 40 bungalows, animation touristique telle que golf, tennis...

Cette opération présente un intérêt économique pour le village, en ce sens qu'elle va créer des structures d'accueil qui sont actuellement insuffisantes, créer des emplois, et avoir des retombées sur les commerces locaux.

Les propriétaires devraient bénéficier de l'aide du P.D.Z.R. et ont l'appui total de la Chambre de Commerce.

Afin de rendre ce projet réalisable, une modification de classement de cette zone en 5 NA doit être envisagé.

Le Conseil Municipal émet un accord de principe sur ce projet, dans l'attente de la présentation d'un plan d'ensemble par les intéressés, et sous réserve de pouvoir modifier l'extension de la zone 5 NA en fonction du projet présenté.

IV Z.A.E.

M. Pierre TRICOU demande l'acquisition d'une parcelle dans la future Z.A.E. afin d'installer son entreprise. Le Conseil Municipal accepte de lui céder une partie de la parcelle qu'elle vient d'acquérir pour la construction de l'atelier municipal à condition que celui-ci participe forfaitairement aux équipements.

V MODIFICATION DU PROJET P.O.S.

M. le Maire présente au Conseil Municipal les modifications qu'il conviendrait d'apporter au P.O.S. révisé pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques concernées.

Le Conseil émet quelques réserves en ce qui concerne l'avis émis par la D.D.E. au sujet de la protection des platanes le long de la R.D. 986 et la R.D. 108 E allant à Brissac. En effet, le Conseil Municipal considère que ces platanes créent une insécurité sur la route, puisqu'ils masquent la visibilité et qu'ils occasionnent des nuisances aux riverains (racines, chutes de feuilles et de branches).

Le Conseil demande donc, que les platanes les plus gênants pour la sécurité dans les carrefours soient enlevés, et accepte les autres modifications demandées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 15.

Le Maire communique :

A propos du respect du matériel communal :

Je rappelle à la population :

- l'interdiction formelle de déposer des ruines et de la ferraille dans les conteneurs afin de ne pas détériorer le camion compacteur financé par les contribuables.

Un incident de ce genre s'est produit dernièrement; des matériaux déposés dans un conteneur ont bloqué la benne de ce camion.

Ne mettre dans les conteneurs que les ordures ménagères entreposées dans un sac plastique fermé pour éviter les mauvaises odeurs et respecter les règles d'hygiène élémentaire.

Egalement je fais appel au sens civique de nos concitoyens pour éviter la divagation des chiens, et la présence d'excréments sur la chaussée et la dispersion tous les matins des ordures ménagères.

Je tiens à remercier celles et ceux qui fleurissaient leurs fenêtres, balcons et terrasses pour l'embellissement de notre village.

Le 28 juin 1993
Francis CAMBON
Maire

ETAT CIVIL du 2ème trimestre 1993

Mariage

VICENTE Philippe et CARIBENT Valérie le 26.06.93

Décès

PRIVAT Fernande Ve BOUGETTE le 10.04.93

TRICOU Jeanne Ve ALLEGRE le 17.04.93

Naissances

ALLEGRE Thomas le 24.05.93

CENATIEMPO Tony le 25.05.93

Résultat des mots croisés page 6

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	R	A	D	E		T	R	O
2	A	N	I	S	E	R	A	S
3	B	I	S	T	R	O	T	S
4	A	M		I		U	E	I
5	N	A	I	V	E	S		A
6	E		L	A	R	S	E	N
7	L	A	E	N	N	E	C	
8		E	S	T	E	R	E	L

SERVICE DE GARDE DES PHARMACEUTIQUE

DIMANCHES ET JOURS FERIES

3ème TRIMESTRE 1993

Dimanche 04 Juillet	PH PEQUIGNOT 67.73.84.15
Dimanche 11 Juillet	PH SCHOENIG 67.81.35.60
Mercredi 14 Juillet	PH PEQUIGNOT 67.73.84.15
Dimanche 18 Juillet	PH BRUN 67.73.70.05
Dimanche 25 Juillet	PH BOURREL 67.73.84.12
Dimanche 01 Août	PH PEQUIGNOT 67.73.84.15
Dimanche 08 Août	PH BOURREL 67.73.84.12
Dimanche 15 Août	PH SCHOENIG 67.81.35.60
Dimanche 22 Août	PH BRUN 67.73.70.05
Dimanche 29 Août	PH BOURREL 67.73.84.12
Dimanche 05 Septem.	PH BANIOL 67.73.80.20
Dimanche 12 Septem.	PH SCHOENIG 67.81.35.60
Dimanche 19 Septem.	PH BANIOL 67.73.80.20
Dimanche 26 Septem.	PH BRUN 67.73.70.05

La Pharmacie de Garde le Dimanche assure le Service du
Samedi 19 h au Lundi 9 h.

ET voici l'ouverture officielle d'un nouvel atelier d'artisanat d'art à St-Bauzille. Il s'agit de l'atelier "NEPHELINE" de poterie et céramique.

Pourquoi "Nepheline" ? C'est le nom d'une pierre translucide comme la porcelaine, utilisée pour les émaux et les céramiques. Où ça ? au 3bis de la Grand'Rue. Qui est-ce nouvel artisan ? Beaucoup de St-Bauzillois le connaissent, surtout parmi les enfants. Il s'agit de CLAIRE. En effet, elle leur donne des cours de poterie en classe primaire depuis un certain temps déjà et, l'an prochain elle le fera en maternelle également.

Jeune, sympathique et bien que d'origine extérieure à St-Bauzille, elle a su très vite se faire adopter par tous, petits et grands par sa gentillesse et son amabilité.

Avec l'installation récente à St-Bauzille de 3 nouveaux commerçants ou artisans (Café de l'Union, Bureau de tabac, Garage du Chemin Neuf), Claire confirme notre conviction que notre village, tout en gardant sa personnalité, est résolument tourné vers l'avenir.

Lites des Candidats au 34ème concours des Villes et Villages fleuris.

- Madame Huguette SUZANNE, rue de la Roubiade
- Madame François QUIRANTES, chemin du Mas de Banal
- Madame ALGARA, 37, Grand'Rue
- Madame AUDITEAU, 77, Grand'Rue
- Madame BROUAT, 27, rue du Pin
- Madame Claire MAURIN, rue de l'Agantic.

Comités des Fêtes

Le Mot du Président

La fête votive de ST-BAUZILLE, de vieille tradition à laquelle nous sommes tous très attachés, se déroulera cette année du 13 au 15 août.

Pour la plus grande joie des petits et des grands, des parents et des amis qui profitent de ces journées dans une ambiance chaleureuse et familiale, et pour le plaisir de nombreux touristes qui viennent passer sur la place quelques heures de détente. Mais ces manifestations préparées avec dévouement représentent une charge de soucis et d'attentions constantes.

Aussi, je voudrais remercier le comité des fêtes qui n'épargnera pendant ces journées ni sommeil, ni peine pour faire de cette fête un succès. La municipalité l'assure de son soutien entier. A tous les employés municipaux, à tous les commerçants, artisans et industriels, un grand merci. Ils nous ont fait confiance et souhaitent eux aussi maintenir la popularité de notre fête

Jean Bresson.

NOTA : Le comité ne répond pas des accidents.

ST-BAUZILLE DE PUTOIS**FETE VOTIVE***Le 10-11-12 Août de 18 H à 21 H Distribution du Fougasset.***VENDREDI 13 Août**

15 H CONCOURS DE PETANQUE
21 H 30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX AVEC
LA PENA DE PEROLS
22 H 30 BAL AVEC EMIL GARRY

SAMEDI 14 AOUT

15 H CONCOURS DE PETANQUE
20 H REPAS CHAMPETRE
s'inscrire chez Causse Claude avant le 13 août
23 H BAL AVEC HEVASION

DIMANCHE 15 AOUT

15 H CONCOURS DE PETANQUE
16 H TOTO LE CLOWN
22 H BAL AVEC LE SUPER ORCHESTRE
SEQUENSE EVASION

REPAS CHAMPETRE 50F

*Salades avec gésier - coeur
Gardianne*

*Riz**Fromage**Pâtisserie**Pain - Vin**Couverts fournis**S'inscrire chez CAUSSE Claude avant le 13 Août*